

À voir

L'étang le Grand Bois

Au cœur de la forêt des Bonnevaux, cet étang a été aménagé pour les pêcheurs et les promeneurs. Sur le secteur des Bonnevaux, vous pourrez également observer une partie des 39 espèces de libellules recensées. Ces dernières ont résisté aux temps géologiques puisque la plus grande d'entre elles existait déjà il y a environ 250 millions d'années.

Le domaine de Bonnevaux

Sur un site lié à l'histoire de l'abbaye de Bonnevaux, un exploitant agricole cultive et transforme le cassis. C'est pourquoi vous remarquerez peut-être la présence des arbustes et de leurs baies noires le long du parcours.

Le lavoir et le moulin de Faramans

Réhabilité récemment, le lavoir date de 1904. Le moulin est une maison rectangulaire à trois niveaux, construite en galets roulés et reconnaissable à sa voûte en briques sous laquelle passe le canal.



Point de départ

• Ferme équestre "Les Chevaliers", domaine des Burettes, 38260 Penol. **Tél.:- 04-74-20-43-72.**

Hébergements

- Relais équestre "Le Cellier", 38260 Bossieu. **Tél.:- 04-74-54-32-85 ou 06-84-64-70-76.**
- E-mail:- Pmlecellier@aol.com
- Attelage "Les Millières" (gîte), 38260 Faramans. **Tél.:- 04-74-54-23-26 ou 06-22-59-43-62.**

Haltes possibles

- Auberge "Au Petit Gascon", 38260 Pommier-de-Beurepaire. **Tél.:- 04-74-54-30-55.**
- Restaurant "La Roselière", 38260 Faramans. **Tél.:- 04-74-54-25-92.**
- Étang le Grand Bois.

équestres RANDONNÉES

en Pays de Bièvre-Valloire

À l'ombre de Napoléon

Départ:- ferme équestre "Les chevaliers", Penol.

Accessible à cheval ou en attelage*, cette boucle tient sa particularité de la diversité des paysages traversés. Après les chemins d'exploitation agricole de la plaine du Liers, vous serez charmé par l'ambiance quasi mystérieuse de la forêt des Bonnevaux. Séduit, vous ne pourrez que l'être en traversant le bois d'Autimont, riche d'une végétation luxuriante.

* Pour les attelages, la traversée des étangs dans la forêt des Bonnevaux n'est pas conseillée en période humide (ornières).



Poteaux directionnels à chaque carrefour

Balilage entre les carrefours



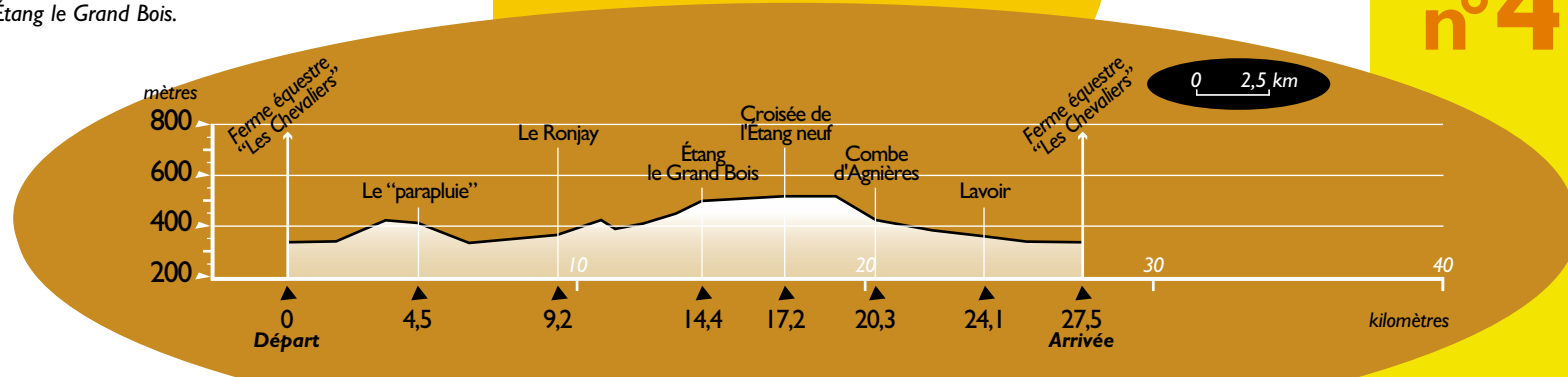
Référence:- carte 3133 O



www.bievre-valloire.fr

Terre de légende

Dans le bois d'Autimont, vous contournez le "parapluie". La légende raconte que Napoléon Bonaparte venait se reposer sous ce hêtre plus que centenaire.



n°4



N

sens de parcours

sens de parcours

Grande route nationale ou départementale

Autre route départementale

Autre voie revêtue

Piste

Chemin ou sentier

Itinéraire équestre sur PR

Itinéraire équestre sur GR

Variante de l'itinéraire

Section non balisée

Point de départ

Carrefour balisé

0.3 Distance entre 2 carrefours

Haite possible

Centre équestre

Aire de camping

Auberge, restaurant

Point de vue

Table d'orientation

Édifice religieux

Autre édifice remarquable

Passage à gué

Traversée de route ou danger particulier

Section sur goudron

Echelle : 1 / 50 000 - 1 cm = 500 m



Cette déviation permet d'éviter l'ascension du plateau de Bonnevaux jusqu'aux Terres Rouges, **inaccessible pour les attelages**.
Après la traversée de la D 51, suivre la direction de la Guillotière. Suivre le balisage (pente à 10%) puis la route goudronnée à gauche (375 m). Poursuivre vers le nord en laissant le chemin balisé sur la gauche et continuer sur la piste vers la Croisée de l'Étang Neuf.



Cette déviation permet de redescendre du plateau de Bonnevaux en évitant un chemin **trop étroit pour les attelages**.
A la Maison Noire, suivre la route goudronnée à droite. Au premier croisement, emprunter la petite route à gauche et reprendre le parcours balisé.



Cette déviation permet d'éviter une allée en herbe et en pente raide **inaccessible en attelage**.
Au niveau du Grand Bossieu, abandonner le balisage à main droite et poursuivre tout droit sur la D 51c. Continuer tout droit au carrefour en conservant la D 51c. 375 m après le croisement de la D 51, reprendre le balisage (GR 65) en tournant à gauche.

4 Cette section non balisée concerne **les cavaliers et les attelages**. Elle permet la jonction entre deux sections balisées